OCOM M108.06 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS REQUIS POUR L'ALIGNEMENT PAR LA DROITE

1. **Rendement** : Exécuter les mouvements requis pour l'alignement par la droite

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) les commandements,

      (2) de la supervision,

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun

   c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade à l'extérieur dans des conditions météorologiques favorables.

3. **Norme** : Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001 *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter les mouvements requis pour l'alignement d'une escouade, y compris :

   a. l'alignement vers la droite,

   b. le commandement « fixe »,

   c. l'alignement épaule à épaule,

   d. l'alignement coude à coude.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter un alignement par la droite.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 2-18 – 2-20)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter le mouvement « fixe ».	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-20)
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter un alignement épaule à épaule.	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-20)
PE4	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'exécuter un alignement coude à coude.	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-20)

5. **Durée** :

   a. Introduction et conclusion : 5 min

   b. Démonstration et exécution : 25 min

   c. Durée totale : 30 min

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

6. **Justification :** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer la compétence sous supervision.

7. **Document de référence** : A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Aucun.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

    a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction et des cérémonies. Il faut apporter immédiatement toutes les corrections pour que les mauvaises habitudes ne persistent pas.

    b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.